



Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit de CHF 180'000.- pour la réfection de la place de parc au port de Bevaix

Monsieur le président, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux,

1. Situation actuelle

La place de parc, dédiée dans sa partie Sud aux dériveurs et dans sa partie Nord aux véhicules, doit être restaurée. En effet, avec le temps, de la végétation a poussé en divers endroits perçant ainsi la couche de goudron. La partie Nord est également très endommagée par les racines d'un arbre qui se trouve sur la place. Le marquage des places s'est, par endroits, complètement effacé avec le temps.

2. Nécessité

Il devient nécessaire de refaire cette place afin d'assurer de bonnes conditions de parcage aussi bien pour les utilisateurs navigateurs que pour les personnes venant se balader au port ou encore manger au restaurant voisin et stationnant les véhicules dans les cases.

3. Proposition

Si dans un premier temps, le Conseil communal n'a envisagé d'exécuter des travaux que sur la surface des places de parc, la commission technique du Conseil général a demandé que la pose d'un couvert photovoltaïque soit intégrée à ce projet. C'est notamment la coupe du grand arbre qui a motivé cette proposition permettant ainsi de conserver des places de parc ombragées.

Cette demande supplémentaire implique passablement de réflexions en particulier sur l'organisation du parcage des voiliers pendant l'hiver, lorsque ceux-ci sont hors de l'eau. En effet, ils sont parqués sur les places de parc et la mise en place d'un couvert photovoltaïque rendra ce parcage impossible en raison de leur taille, bateau + mât (voir figure 1).

Par conséquent, il est nécessaire d'envisager une nouvelle stratégie d'hivernage des voiliers si un tel couvert devait être installé. La commune est propriétaire de plusieurs parcelles à proximité du port (voir figure 2) et il sera opportun d'identifier si l'une ou l'autre d'entre-elles pourraient accueillir les voiliers pour l'hivernage.



Figure 1 : Vue place de parc en hiver



Figure 2 : Plan environ du port

Nous prévoyons également de placer des tubes pour l'électricité dans l'optique de la mise en place à futur de bornes de chargement pour véhicules électriques et la connexion des panneaux photovoltaïques.

4. Planification

Le parking étant utilisé toute l'année, en hiver par des bateaux et en été par des voitures, il n'y a que peu de temps pour mettre en œuvre les travaux au changement de saison. Par conséquent, le Conseil communal propose de travailler en deux temps :

- premièrement, en 2022, réalisation des travaux de réfection de la place : abattage de l'arbre, suppression des racines, pose des tubes électriques, pose de l'enrobé et marquage des places ;
- pendant cette même année, recherche de solutions pour hiverner les voiliers sur une autre parcelle à proximité ;
- dès 2023, mise en place du couvert photovoltaïque en fonction du résultat des réflexions et des possibilités d'hivernage des voiliers ;
- et, également pour 2023, en lien avec les différentes études de trafic et de stationnement, une réflexion sur la pose d'un horodateur sera menée.

5. Avantages

La réfection de cette place de parc est la première étape d'un projet global qui se dessine sur l'ensemble de la problématique du parcage autour du port de Bevaix. En effet, nous devons, lors de cette législature, organiser de façon plus optimale le parcage des bers en été et le parcage des bateaux qui sont sortis de l'eau pendant l'hiver.

Une place de parc en bon état est une bonne carte de visite, notamment pour les client-e-s du restaurant qui y viennent depuis loin à la ronde.

6. Coûts

Les travaux ont fait l'objet d'offres qui portent les coûts totaux de cette première étape à CHF 180'000.- pour toute la place. Le caisson sera refait, là où se situe l'arbre et ses racines qui seront enlevés ; pour le reste de la place, un enrobé de 30 mm sera réalisé. Des tubes électriques seront posés en réserve dans l'optique de la mise en place du couvert photovoltaïque et des bornes de recharge pour véhicules électriques.

Le coût des travaux sera scindé en deux : pour ce qui concerne la partie Sud, place dériveurs, ce sera dans le compte des investissements du port que le montant sera affecté et, pour la partie Nord, dans le compte des investissements des routes (image ci-contre).



7. Conclusion

Au vu de ce qui précède, et compte tenu de la validation du projet par les commissions financière et technique, le Conseil communal vous propose d'accepter l'arrêté de CHF 180'000.- pour la réfection de la place du port de Bevaix.

En se tenant à votre disposition pour toute information complémentaire, le Conseil communal vous prie d'agréer, Monsieur le président, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, ses salutations distinguées.

Saint-Aubin-Sauges, le 2 février 2022

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président Le chef de dicastère
Hassan Assumani Thierry Pittet



Arrêté relatif à un crédit d'engagement de CHF 180'000.- pour la réfection de la place de parc au port de Bevaix

Le Conseil général de la commune de La Grande Béroche,

vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes, du 24 juin 2014 ;

vu le règlement sur les finances, du 14 septembre 2020 ;

vu le rapport du Conseil communal, du 2 février 2022 ;

arrête :

- Art. 1^{er} :** Un crédit d'engagement de CHF 180'000.- pour la réfection de la place de parc au port de Bevaix est accordé au Conseil communal.
- Art. 2 :** Le montant de la dépense sera porté aux comptes des investissements dans les chapitres « 3411 Ports » pour CHF 118'000.- et « 6150 Routes » pour CHF 62'000.- et amorti conformément à la loi au taux de 10% l'an.
- Art. 3 :** Le Conseil communal est autorisé à conclure l'emprunt nécessaire au financement dudit crédit.
- Art. 4 :** Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera soumis à la sanction du Conseil d'Etat à l'expiration du délai référendaire.

Saint-Aubin-Sauges, le 21 février 2022

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le président,
Jean Bergamin

La secrétaire,
Donatella Vantaggio